



Communiqué de presse

Le Collège berchemois soutient le cahier de revendications du front commun syndical

Lors du Conseil de ce jeudi 23 mai, la majorité LBR, PS-sp.a+ et Ecolo-Groen a présenté sa motion de soutien au cahier revendicatif du front commun syndical.

Il était important que ces **revendications** de la fonction publique locale soient soulignées **au-devant des enjeux de la nouvelle majorité communale**.

En mars dernier lors du Conseil communal, des représentants du front commun syndical CGSPCSC-SLFP étaient à Berchem pour expliquer la situation. Et le message est passé. Pour fournir un service de qualité aux citoyens, l'investissement dans la fonction publique doit rester une priorité. « *Nous rejoignons ainsi les principales revendications des syndicats* » a ajouté la majorité berchemoise.

Une fonction publique locale revalorisée !

« *Les **écarts salariaux** sont pointés du doigt par les syndicats, et ils ont raison* » précisent encore les élus locaux. En effet, les fonctionnaires locaux et régionaux au sein d'une même région se voient appliquer des **différences salariales** de l'ordre de **6 à 45% pour les niveaux A, 4 à 28% pour les niveaux B, 3 à 41% pour les niveaux C, 4 à 23% pour les niveaux D**.

Les **échelles barémiques** des Communes n'ont **plus été augmentées depuis plus de 10 ans** (pour les niveaux E-D-C) et depuis **bientôt 15 ans** pour les niveaux B et A. Avec la conséquence que l'on sait : les agents communaux gagnent le **même salaire qu'à cette époque** (hors indexations automatiques) alors que le **coût de la vie a considérablement augmenté**. Le coût de la vie qui, à Bruxelles (loyers, nourriture, biens de consommation, éducation des enfants et bien d'autres encore), est **beaucoup plus élevé qu'ailleurs en Belgique**.

Une **revalorisation générale des barèmes** de la fonction publique locale à hauteur de **10 %**, un **passage** des agents de **niveau E au niveau D**, le **retour** de la **prime de fin d'année** là où elle a été retirée, une politique de **statutarisation massive**, des **créations d'emploi**, des **conditions de travail** qui assurent la **sécurité des travailleurs** et leur permettent de travailler avec une **charge psychosociale raisonnable**.

Concrètement ?

Le Collège berchemois soutient donc **le cahier de revendications syndicales et participera à la démarche coordonnée** entre les 19 communes en vue d'harmoniser le statut des agents de la fonction publique locale.

Une fois la démarche de concertation avec les autres communes bruxelloises, Berchem-Sainte-Agathe ne manquera pas **d'adresser les conclusions** de la démarche au **Gouvernement régional**, en vue d'obtenir une **intervention financière** de celui-ci afin de revaloriser les barèmes des agents concernés.

Contacts :

Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

0475/82 37 79 - joel.riguelle@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication

02/464.04.85 – 0493/74.26.73 - mwalschaert@berchem.brussels